

Depuis son origine, la Maison des Sciences de l'Homme Ange-Guépin accueille chaque année des doctorants relevant des écoles doctorales en Sciences Humaines et Sociales des universités de Nantes, Angers et Le Mans.

Les doctorants hébergés disposent d'un bureau équipé dans les locaux de la MSH de Nantes, accessible 7 jours sur 7, 24 h/24, durant toute l'année et bénéficient de conditions de travail propices à la réalisation de leur thèse (accès à la bibliothèque et à un environnement scientifique favorisant la pluridisciplinarité).

Cet hébergement implique que les doctorants occupent effectivement leur bureau pendant la réalisation de leur thèse. Il est assorti d'un engagement de leur part de s'impliquer activement dans la vie de la MSH et dans l'animation scientifique, conformément à la charte des doctorants.

Les doctorants qui souhaitent intégrer la MSH devront déposer une candidature sous couvert de leur directeur de laboratoire qui effectuera un classement.

Conditions

Peuvent postuler tous les doctorants relevant des écoles doctorales ligériennes en Sciences Humaines et Sociales bénéficiant ou non d'un financement institutionnel. La durée d'accueil des doctorants est limitée à 1 an renouvelable.

Critères de sélection

- Qualité du projet doctoral,
- Sujet de thèse en rapport avec les thématiques de recherche développées au sein de la MSH :
 - Santé et SHS
 - Sciences, Technologies et SHS
 - Penser l'interdisciplinarité aujourd'hui
 - SHS et représentation(s) du monde
- Préférence accordée aux doctorants inscrits en deuxième année de thèse,
- Équilibre de représentation entre les disciplines des doctorants hébergés,
- Durée d'accueil limitée à 1 an renouvelable,
- Occupation effective du bureau et implication dans la vie de la MSH.

Étapes

➤ Constitution du dossier

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site web : <http://www.msh.univ-nantes.fr>.

Les candidats doivent faire viser leur dossier par leur directeur de thèse et le transmettre à leur directeur de laboratoire qui effectuera un classement avant envoi des dossiers à la MSH.

➤ Transmission du dossier

Les candidatures seront transmises par les directeurs de laboratoire à la MSH

- sous format informatique à l'adresse : Acdoctmsh@univ-nantes.fr, au plus tard pour le :

31 octobre 2019

Contact

Maison des Sciences de l'Homme Ange-Guépin

5 allée Jacques-Berque • BP 12105 • 44021 Nantes cedex 1 Tél. : 02 53 00 93 00

Acdoctmsh@univ-nantes.fr